

**COMPTE RENDU DE LA 1ÈRE ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA COMMISSION
DES ÉTUDES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015
TENUE LE MARDI 2 SEPTEMBRE 2014 À 14 h, AU LOCAL F-240**

Présences :	Brigitte Aubin, Denise Bergeron, Luc Boyer (jusqu'à 14 h 30), Philippe Girard, Luc Grenier, Julien Lapan, Simon-Philippe Lebel, Paul-Antoine Jetté, France Perreault, Sylvie Roy, Patrice Sénécal, Céline Thifault, Patricia Tremblay, Dominique Trudel et Jean-Luc Trussart
Absences motivées :	Christine Paré
Invités :	Dominique Beaudoin et Nicolas Forest
Présidente d'assemblée :	Gabrielle Thérroux
Secrétaire :	Chantale Gagné

1.1 Identification des présences et constatation du quorum

Le quorum est constaté et la réunion débute à 14 h.

1.2 Mot de bienvenue et présentation des nouveaux membres

Gabrielle Thérroux souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de la commission des études, soit Paul-Antoine Jetté, Patrice Sénécal et Julien Lapan. Elle rappelle que les membres doivent transmettre à leurs collègues les décisions, les contenus et les sujets traités à la commission des études. Les membres font un tour de table afin de se présenter.

1.3 Adoption du projet d'ordre du jour

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour avec la convocation.

CDEL140902-01

Sur une proposition de Philippe Girard, dûment appuyée par Luc Boyer, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comme suit :

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1.1 Identification des présences et constatation du quorum**
- 1.2 Mot de bienvenue et présentation des nouveaux membres**
- 1.3 Adoption du projet d'ordre du jour**
- 1.4 Adoption du compte rendu de la réunion du 20 mai 2014**
- 1.5 Suivi du compte rendu de la réunion du 20 mai 2014**
- 1.6 Présentation des rapports de libération de tâche**
 - 1.6.1 Portrait des entreprises d'économie sociale de la région de Lanaudière
Invité : Nicolas Forest, enseignant, Mathématiques
 - 1.6.2 Projet de collaboration CRL et UQTR Forum sur la transition CPE et milieu scolaire
Invitée : Dominique Beaudoin, enseignante, Techniques d'éducation à l'enfance
- 1.7 Avis à formuler au conseil d'établissement pour l'adoption des Règles d'application du collège constituant de L'Assomption relatives au Règlement no 6 sur l'admission des étudiants au Cégep régional de Lanaudière**
Présenté par Denise Bergeron
- 1.8 Présentation de la Politique de valorisation et d'amélioration de la langue française**
- 1.9 Avis à formuler au conseil d'établissement pour l'adoption du Règlement no 11 sur la réussite scolaire au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption**
Présenté par Denise Bergeron
- 1.10 Présentation du plan de travail de la commission des études 2014-2015**

1.11 Nominations des membres de la commission des études aux comités

1.11.1 Conseil de la réussite

1.11.2 Comité pour l'organisation des Journées pédagogiques

1.12 Autres points

1.13 Information

1.13.1 Demande d'autorisation du programme *Technologie de l'architecture*

1.13.2 Clientèle – Automne 2014

1.13.3 Remise de diplômes 2014

1.13.4 Bilan de la journée pédagogique du 15 août 2014

1.14 Dépôt de documents

1.15 Prochaine rencontre : le mardi 7 octobre 2014

1.16 Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité.

1.4 Adoption du compte rendu de la réunion du 20 mai 2014

Les membres ont reçu le projet de compte rendu de la réunion du 20 mai 2014 avec la convocation.

CDEL140902-02

Sur une proposition de Patricia Tremblay, dûment appuyée par Brigitte Aubin, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion du 20 mai 2014.

Adoptée à l'unanimité.

1.5 Suivi du compte rendu de la réunion du 20 mai 2014

Sans objet.

1.6 Présentation des rapports de libération de tâche

1.6.1 Portrait des entreprises d'économie sociale de la région de Lanaudière

Invité : Nicolas Forest, enseignant, Mathématiques

D'entrée de jeu, Nicolas Forest indique que le projet avait pour but de permettre aux étudiants d'apprécier davantage le cours *Méthodes quantitatives*, en le rendant plus concret et plus réaliste grâce à des données réelles sur l'économie sociale dans la région. Il souligne qu'il a été difficile de produire une base de données de qualité en raison du traitement qui a été nécessaire à l'égard des questionnaires reçus. Il précise qu'il a travaillé ce projet de concert avec Carine Perron du CERESO, ce qui lui a permis d'obtenir du financement de la TRESL. Il explique les démarches entreprises pour obtenir les informations et les actions réalisées afin de traiter l'ensemble des données reçues.

Ils ont obtenu une base de données avec 136 répondants valides ainsi que 30 questions. À partir de cette base de données, ils ont traité statistiquement chacune des variables, leur permettant de construire l'activité synthèse et les différentes activités. Il explique celles-ci ainsi que les apprentissages que ce projet a procurés aux étudiants.

Il termine en mentionnant que cette base de données sera expérimentée avec les étudiants cet automne.

Gabrielle Thérout le remercie pour sa présentation et le félicite pour ce projet au profit de l'enseignement, mais surtout pour sa richesse en apprentissage pour les étudiants.

1.6.2 Projet de collaboration CRL et UQTR Forum sur la transition CPE et milieu scolaire

Invitée : Dominique Beaudoin, enseignante, Techniques d'éducation à l'enfance

Dominique Beaudoin indique que le projet du «*Forum sur la transition entre le milieu de garde et le milieu scolaire dans Lanaudière*» est issu d'un travail de collaboration entre des professeurs du département de Sciences de l'Éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières, du programme de Techniques d'éducation à l'enfance du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption et de Techniques d'Éducation spécialisée du Cégep régional de Lanaudière à Joliette. Ce projet a bénéficié du soutien financier du Programme de collaboration universités-collèges du ministère de l'Éducation.

Elle fait part aux membres que ce projet a permis de constater une préoccupation du milieu pour une transition scolaire harmonieuse entre le service de garde et les

écoles primaires, mais également à identifier des mesures d'accompagnement à cet effet. De plus, des liens ont pu être établies avec la persévérance scolaire et les difficultés vécues par les enfants qui ont des besoins particuliers, et ce, lors de cette transition. Elle stipule que les participants souhaitaient créer une synergie par des lieux de rencontres avec les personnes impliquées dans le milieu.

Elle explique les actions menées afin de permettre ces échanges avec le milieu et elle souligne que trois forums regroupant 50 à 70 participants ont été organisés.

Ces discussions ont permis d'effectuer plusieurs constats, entre autres, de mettre en lumière le rôle que peuvent jouer les intervenantes des milieux de garde (CPE, garderie) dans cette transition vers le milieu scolaire. En outre, la mise en œuvre et/ou la consolidation de mesures concrètes en concertation avec les intervenantes des écoles permettent d'assurer un meilleur suivi des enfants afin de leur faire vivre une transition harmonieuse.

À la lumière de ces conclusions, elle soulève qu'il apparaît important d'ajouter certains éléments aux plans-cadres du programme.

Elle termine en mentionnant que tous les collaborateurs rédigeront des textes suite à ce projet. Cette publication collective sera disponible pour la communauté d'ici peu.

Gabrielle Thérout remercie Dominique Beaudoin pour ce travail des plus intéressant et pertinent. Elle indique que même les étudiants du collégial vivent des transitions et que cette étude pourrait inspirer le milieu.

1.7 **Avis à formuler au conseil d'établissement pour l'adoption des Règles d'application du collège constituant de L'Assomption relatives au Règlement no 6 sur l'admission des étudiants au Cégep régional de Lanaudière**

Présenté par Denise Bergeron

Gabrielle Thérout souligne que ce document a été déposé à la réunion de la commission des études en mai dernier.

Denise Bergeron rappelle que le CRLA a procédé à la mise à jour de ces règles d'application en collaboration avec le Service de la formation continue. De plus, l'implantation du programme *Techniques d'orthèses visuelles (160.A0)* à la session d'automne 2014 et le remplacement de la *Session d'accueil et intégration (081.01)* par le cheminement *Tremplin DEC (081.06)* à compter de l'automne 2013 ont rendu nécessaire cette actualisation.

Julien Lapan s'interroge sur les modifications apportées au programme *Sciences humaines*. Patricia Tremblay indique qu'aucun préalable n'a été modifié mais qu'il s'agit d'une reformulation afin d'apporter des précisions pour aider les conseillers en orientation des écoles secondaires.

CDEL140902-03

Sur une proposition de Philippe Girard, dûment appuyée par Simon-Philippe Lebel, il est résolu de formuler un avis favorable au conseil d'établissement pour l'adoption des Règles d'application du collège constituant de L'Assomption relatives au Règlement no 6 sur l'admission des étudiants au Cégep de Lanaudière.

Adoptée à l'unanimité.

1.8 Présentation de la Politique de valorisation et d'amélioration de la langue française

Gabrielle Thérout rappelle que ce document est déposé séance tenante et qu'il sera à l'ordre du jour de la prochaine commission des études pour un avis au conseil d'établissement.

Elle porte à l'attention des membres que le titre de la *Politique de valorisation de la langue* a été modifié pour *Politique de valorisation et d'amélioration de la langue française* afin de répondre à la préoccupation ministérielle à l'égard de l'amélioration de la langue.

Gabrielle Thérout effectue l'historique des travaux entourant la mise à jour de ladite politique. Elle rappelle qu'il y a deux ans, un comité avait été formé et était composé de Chantale Gendron, membre de la commission des études, de Diane Doucet et d'une étudiante, soit Stéphanie Dalcourt-Malenfant. Par la suite, France Perreault, membre de la commission des études, avait pris la relève de Diane Doucet. Nathalie Vallée, à l'époque responsable du Service des programmes et du développement pédagogique (SPDP), avait pour mandat de réviser la politique en vigueur et, pour ce faire, elle avait sollicité la collaboration de membres externes, soit Dominic Leblanc et Dominique Trudel.

Le comité a mené ses travaux à l'automne 2012. Par ailleurs, en raison des multiples dossiers à réaliser par le SPDP, la direction a dû sursoir aux travaux en cours. Elle précise qu'il y avait à ce moment une politique déjà en vigueur. Le comité a déposé son premier rapport en mai 2013. En décembre 2013, la direction a demandé à Chantale Gendron de revoir le document produit par le comité. À l'hiver 2014, Chantale Gendron a remis un document qui reprenait des éléments de contenus

élaborés par le comité. Au cours de l'été 2014, l'équipe de direction a finalisé ce projet de révision de ladite politique.

À la rentrée scolaire 2014, les membres du comité ont été rencontrés par Gabrielle Théroux et le projet de politique révisé a été présenté. Certains d'entre eux ont formulé des commentaires et des suggestions qui ont été pris en compte.

Elle rappelle que le CRLA a reçu un financement de 35 000\$ du ministère pour une période de cinq ans dans le but de mettre en place des moyens visant la valorisation et l'amélioration de la langue française. Une enseignante, Josianne Rey, a d'ailleurs obtenu deux libérations afin de contribuer à cet effort.

Certains membres se questionnent sur les différences entre le document initial produit par le comité et celui présenté à la commission des études. Gabrielle Théroux précise qu'il apparaissait nécessaire de formuler les différents objets visés en respectant les modalités constituant habituellement une politique.

En ce qui a trait à la décision de la direction de retravailler le document, certains membres s'interrogent sur l'impact que ceci pourrait susciter sur la motivation des enseignantes et des enseignants à s'investir à l'avenir dans les travaux de comités.

Un questionnement est formulé quant à savoir si la direction estime que la collaboration avec ledit comité a été bénéfique. Gabrielle souligne à nouveau que le travail réalisé antérieurement par les membres du comité a contribué à la rédaction finale dudit document.

Gabrielle Théroux indique que cette politique sera discutée à la prochaine rencontre et qu'elle sera également disponible dès demain en version électronique.

1.9 **Avis à formuler au conseil d'établissement pour l'adoption du Règlement no 11 sur la réussite scolaire au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption**

Présenté par Denise Bergeron

Gabrielle Théroux indique que ce document a été déposé à la réunion de la commission des études en mai dernier.

Denise Bergeron rappelle que chaque collègue constituant souhaite se doter de son propre règlement sur la réussite compte tenu que la réalité de la réussite scolaire des étudiants est différente d'un collègue constituant à l'autre. La représentation de cette différence s'illustre par l'ajout de mesures d'encadrement et de mesures préventives pour les étudiants du service d'aide à l'intégration des étudiants (SAIDE) afin d'améliorer le taux de réussite de ceux-ci.

Le Règlement no 11 sur la réussite scolaire au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption vise à remplacer le Règlement no 11 sur la réussite scolaire au Cégep régional de Lanaudière.

Paul-Antoine Jetté demande si le plan d'aide à la réussite mentionné dans le préambule est toujours en vigueur. Gabrielle Thérout précise que le plan d'aide à la réussite 2008-2013 a été actualisé pour les années 2012-2014. C'est donc celui-ci qui est en vigueur. À ce propos, Paul-Antoine Jetté indique qu'il aurait été opportun d'ajouter plus d'explications dans le préambule dudit règlement. Il indique également qu'il aurait apprécié y trouver les mesures d'aide à la réussite. Denise Bergeron précise que ces objets se retrouvent en détail dans le plan d'aide à la réussite.

Dans un autre ordre d'idée, Denise Bergeron précise que la définition du conseiller en services adaptés à l'article 2 b) sera modifiée.

Une discussion est amorcée en ce qui a trait à l'utilisation du libellé « règlement » pour définir ce document étant donné que les règlements sont habituellement de nature régionale. Gabrielle Thérout effectuera les recherches nécessaires et en informera les membres de la commission des études à la prochaine réunion.

Certains membres questionnent la pertinence de donner un avis favorable sur ce document compte tenu que le titre pourrait être modifié. Gabrielle Thérout précise qu'il est important de faire avancer les travaux afin de baliser le plus rapidement possible nos pratiques locales en termes de réussite. Le titre ne changera en rien le contenu dudit document.

Avant de formuler un avis, le vote est demandé. 12 membres sont en accord pour transmettre un avis favorable au conseil d'établissement.

CDEL140902-04

Sur une proposition de Patricia Tremblay, dûment appuyée par Luc Grenier, il est résolu de formuler un avis favorable au conseil d'établissement pour l'adoption du Règlement no 11 sur la réussite scolaire au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption.

Adoptée à la majorité.

1.10 Présentation du plan de travail de la commission des études 2014-2015

Le plan de travail de la commission des études pour 2014-2015 est déposé séance tenante pour une adoption à la prochaine réunion.

Gabrielle Thérout présente les principaux objets inscrits à ce plan de travail.

Sylvie Roy questionne la pertinence de revoir le plan de formation pour *Techniques juridiques* cette année compte tenu que les travaux, suite aux recommandations liées à l'évaluation de ce programme, ne sont pas terminés.

Paul-Antoine Jetté s'interroge sur l'échéance de la présentation du bilan d'implantation du programme *Conseil en assurances et en services financiers prévue en janvier 2015* compte tenu qu'une libération a été accordée pour la réalisation de ce bilan à l'hiver prochain. Patricia Tremblay soulève que les bilans d'implantation sont habituellement remis en décembre, tel que stipulé dans la *Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études*. Elle mentionne que le conseiller pédagogique responsable du dossier au Service des programmes et du développement pédagogique (SPDP) travaille actuellement avec la documentation préparée par le département au printemps dernier. De plus, elle ajoute que la libération octroyée permettra au SPDP de valider et de finaliser ledit bilan au début de la session d'hiver afin d'être présenté à la commission des études selon l'échéance prévue.

En ce qui a trait à la présentation de la conformité des plans de cours du programme *Techniques de comptabilité et de gestion* prévue en mai 2015, Paul-Antoine Jetté suggère de reporter cet objet étant donné que l'évaluation de ce programme vient d'être complétée. Dans le même ordre d'idées, Sylvie Roy propose également de reporter la présentation de la conformité des plans de cours de *Techniques juridiques* en raison des révisions qui sont en cours suite à l'évaluation du programme l'an dernier. Ces commentaires sont notés et un suivi sera effectué à la prochaine commission des études.

Gabrielle Thérout profite de l'occasion pour informer les membres que le CRLA a déposé une deuxième demande d'autorisation en mai dernier pour dispenser le programme *Technologie de l'architecture*. En réponse à un commentaire émis questionnant le choix de ce programme, Gabrielle Thérout explique que nous avons déjà soumis une première demande d'autorisation pour ce programme à l'automne 2011 suite à des discussions à la Table de l'éducation de Lanaudière. À ce moment, les travaux d'analyse avaient identifié un besoin de main-d'œuvre dans le secteur de la construction pour la région. Elle précise que la Table de l'éducation regroupe l'ensemble des institutions d'enseignement et des partenaires de divers milieux œuvrant sur le territoire.

En avril 2014, le ministère a invité les collèges d'enseignement général et professionnel à présenter des demandes d'autorisation de programme. De surcroît, Gabrielle Thérout ajoute que le *Rapport d'étape du chantier sur l'offre de formation collégiale* de Guy Demers a soulevé une préoccupation à l'égard de l'offre de

formation des programmes techniques dans la région. Elle énonce également la préoccupation du CRL de répondre aux besoins de main-d'œuvre dans Lanaudière. Pour ce faire, il importe d'offrir des services de formation de qualité afin de permettre aux jeunes de la région d'accéder à des services de proximité.

Jean-Luc Trussart suggère d'impliquer un conseiller pédagogique du Service des programmes et du développement pédagogique dès le début du processus d'implantation de ce programme.

Paul-Antoine Jetté se dit inquiet d'accueillir plus d'étudiants avec l'arrivée d'un nouveau programme. Gabrielle Thérout signale que notre devis pédagogique est de 1693 étudiants et que le CRLA ne compte pas admettre plus de 2000 étudiants même après l'agrandissement.

Finalement, elle précise que la demande d'autorisation pour le programme *Techniques d'orthèses visuelles* a été transmise au ministère en raison de la demande de l'industrie des opticiens d'ordonnances. Elle indique que celle-ci a été autorisée, entre autres, en raison du financement en provenance du milieu de l'optique.

1.11 Nominations des membres de la commission des études aux comités

1.11.1 Conseil de la réussite

Ce comité institutionnel agit à titre de comité-conseil de la commission des études en matière de réussite scolaire. Il a, entre autres, comme mandat d'orienter les actions du Plan institutionnel d'aide à la réussite, d'assurer le suivi et de réaliser son évaluation.

Le conseil est composé de 13 membres issus de la commission des études et du milieu, nommés pour un mandat de deux ans, soit :

- (1) Direction adjointe du Service de l'organisation, du cheminement et de la réussite scolaires
- (1) Aide pédagogique individuelle
- (1) Conseillère en services adaptés
- (1) Conseillère pédagogique aux centres d'aide à l'apprentissage et au SAIDE
- (1) Conseiller pédagogique aux programmes
- (1) Conseiller à la vie étudiante
- (2) Enseignants de la commission des études
- (2) Enseignants nommés par l'assemblée générale des enseignantes et des enseignants

- (1) Employé de soutien de la commission des études
- (2) Étudiants nommés par l'Association des étudiantes et des étudiants du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

Les deux enseignants nommés lors de l'assemblée générale des enseignants sont Christiane Généreux et Stéphane Chouinard.

Brigitte Aubin se dit intéressée à participer aux travaux du Conseil de la réussite.

CDEL140902-05

Sur une proposition de Philippe Girard, dûment appuyée par Luc Grenier, il est résolu d'adopter la nomination de Brigitte Aubin à titre de représentante de la commission des études au Conseil de la réussite.

Adoptée à l'unanimité.

1.11.2 Comité pour l'organisation des Journées pédagogiques

Patricia Tremblay informe les membres qu'Hélène Dupont, Julie Gagné et Sylvie Roy ont été nommées lors de l'assemblée générale des enseignants afin de siéger sur ce comité. France Perreault se propose pour participer à ce comité.

CDEL140902-06

Sur une proposition de Sylvie Roy, dûment appuyée par Brigitte Aubin, il est résolu d'adopter la nomination France Perreault, représentant la commission des études au comité pour l'organisation des Journées pédagogiques.

Adoptée à l'unanimité.

1.12 Autres points

Sans objet.

1.13 Information

1.13.1 Demande d'autorisation du programme Technologie de l'architecture

Ce point a été traité lors de la présentation du plan de travail de la commission des études.

1.13.2 Clientèle – Automne 2014

Denise Bergeron informe les membres que nous avons présentement 1998 étudiants. La clientèle confirmée sera transmise à la prochaine commission des études.

1.13.3 Remise de diplôme 2014

Gabrielle Thérout fait part aux membres que la remise des diplômes de la cohorte 2013-2014 se tiendra le dimanche 30 novembre au Théâtre Hector-Charland.

1.13.4 Bilan de la journée pédagogique du 15 août 2014

Suite à la conférence de madame Sonia Lupien effectuée lors de la journée pédagogique du 15 août dernier, Patricia Tremblay mentionne aux membres que le taux de satisfaction est de 100%. Les participants ont fortement apprécié la conférence à tous les égards et les commentaires sont élogieux. Patricia Tremblay profite de l'occasion pour remercier le comité organisateur composé de Josianne Rey, Simon-Philippe Lebel, France Perreault et Sylvie Roy, qui souligne quant à elle, la participation et l'implication de Marie-Ève Dupuis-Roussil.

1.14 Dépôt de documents

Sans objet.

1.15 Prochaine rencontre

La prochaine rencontre de la commission des études est prévue le mardi 7 octobre 2014.

1.16 Levée de l'assemblée

CDEL140902-07

Il est proposé par France Perreault de lever la séance à 15 h 50.

Adoptée à l'unanimité.

Gabrielle Thérout
Directrice du collège constituant de L'Assomption et présidente d'assemblée